

## Atelier de PFE AVT

|          |           |             |           |                       |                    |      |                |
|----------|-----------|-------------|-----------|-----------------------|--------------------|------|----------------|
| Année    | <b>5</b>  | Heures CM   | <b>14</b> | Caractère             | <b>obligatoire</b> | Code | <b>PFE-AVT</b> |
| Semestre | <b>10</b> | Heures TD   | <b>60</b> | Compensable           | <b>non</b>         | Mode | <b>Atelier</b> |
| E.C.T.S. | <b>12</b> | Coefficient | <b>1</b>  | Session de rattrapage | <b>non</b>         |      |                |

**Responsables :** M. Clier, M. Verdier

### Objectifs pédagogiques

Le PFE dans le domaine VT est co-encadré en 2024-25 par Marc VERDIER (Maître de conférence VT - architecte Urbaniste) et Florent CLIER (Maître de Conférence Associé - Architecte et Paysagiste).

Objectifs pédagogiques :

- . Développer une démarche de projet articulant différentes échelles et horizons de réflexion.
- . Maîtriser le processus de transformation des situations étudiées avec un ancrage dans le concret et dans une approche prospective attentives aux tendances lourdes comme aux signaux faibles.
- . Elaborer des analyses multidimensionnelles et plurielles répondants aux enjeux techniques, sensibles, environnementaux, sociaux, culturels des lieux et des territoires contemporains en transformation.
- . Mobiliser et construire des méthodes et des outils de projet pertinents et maîtrisés.
- . Rechercher des réponses inventives mobilisant des leviers d'actions pluriels.
- . Comprendre le contexte de la démarche et construire une démonstration pertinente.
- . Démontrer ses capacité de conception aux échelles urbaines et paysagères ET architecturales - Il conviendra ici d'aller jusqu'à la conception d'un bâtiment (ou intervention sur un bâti existant)

Chaque étudiant développera à partir de son site et des problématiques convoquées une forme de contribution territoriale au grand dessein de nos sociétés qui est de préparer des territoires 'résistants' (cf Bruno Latour - 'où atterrir - comment s'orienter en politique') à partir de la discipline qui est la nôtre : l'architecture.

Ces situations spécifiques mises en tension les unes avec les autres ouvriront la possibilité d'un message collectif de l'atelier de PFE aux acteurs des territoires. Nous nous attacherons dans l'atelier à formaliser de façon collective les valeurs qui s'organisent sur ces enjeux.

### Contenu

Les sujets de Projet de Fin d'Etudes sont librement choisis par les étudiants, tout en devant s'inscrire dans une problématique territoriale. Il n'est pas explicitement demandé de lien entre le mémoire et le projet, toutefois les étudiants sont encouragés à travailler sur les mêmes thématiques en mémoire comme en projet.

Le programme est élaboré par les étudiants au cours de leurs explorations et découle de leurs hypothèses de projet. Il s'agit pour les étudiants d'identifier, dans une approche intégrée du projet, les éléments programmatiques nécessaires à la transformation argumentée du territoire/site/bâtiment en articulant des enjeux sociaux, organisationnels, environnementaux, sensibles.

L'élaboration du programme est considérée comme partie intégrante du travail de projet en cherchant à trouver la limite entre les invariants et les variables du projet à cours, moyen et long terme.

### Mode d'évaluation

L'évaluation des étudiants est assurée à travers des séances de suivi individuel hebdomadaires et 3 séances de présentation collective.

Un jury final évalue les étudiants selon les critères proposés suivants :

- Intérêt du sujet
  - . choix du territoire et des enjeux abordés
  - . formulation de la problématique générale : pertinence, argumentation contextuelle et disciplinaire
- traitement du sujet
  - . qualité de l'état des lieux et du diagnostic territorial
  - . énoncé de la problématique spécifique
  - . mise en évidence des enjeux du territoire et des enjeux abordés
- propositions de projet (aux différentes échelles y compris architecturales) :
  - . élaboration des intentions et principes de projet
  - . pertinence et qualité des propositions concrètes - sur différents plans : technique, sensible,...
  - . cohérence dans l'articulation des échelles
- représentations graphiques (planches A0 et éléments complémentaires éventuels) :
  - . qualité technique, sensible
  - . lisibilité, efficacité en terme de d'expression et de communication
- rapport de présentation

- . lisibilité, efficacité en terme d'expression et de communication
  - . qualité de l'expression écrite
  - . rigueur de présentation - dont sources, bibliographie, ...
6. présentation orale
- maîtrise, rigueur et qualité de l'exposé

### **Travaux requis**

Les étudiants élaborent un projet à l'articulation des différentes échelles territoriales, urbaines, architecturales. Ce projet est restitué sous différentes formes. Les éléments de rendus sont ceux attendus pour la soutenance tels que défini par le règlement de l'école :

- . 3 panneaux A0 verticaux affichés - ils seront également imprimés en A3 vertical en 1 exemplaire pour le jury
- . Une notice de projet illustrée en format A4 vertical.
- . Le cas échéant, une ou des maquettes
- . Un diaporama en format .pdf, support de projection pour illustrer le propos développé au cours des 20 minutes de présentation lors de la soutenance.

L'ensemble des documents est remis en .pdf aux enseignants et à la médiathèque pour les archives de l'école et l'obtention du diplôme.

### **Bibliographie**

Suivant thématiques retenues, site, enjeux spécifiques

A préciser en cours de semestre

---

